

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

---

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

*(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)*

---

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION  
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 7 JUILLET 1904  
AU 13 AVRIL 1905  
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

---

XXV<sup>e</sup> VOLUME



VERSAILLES

CERF, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

---

1905

# LES MANUSCRITS INÉDITS

DU

Procureur GUERITEAU

PAR

M. J. DEPOIN

Membre de la Commission

---

Un concours de circonstances inespéré vient de permettre à la Société historique du Vexin de disposer d'un fonds de documents manuscrits dont on n'ignorait pas l'existence, mais qui avaient disparu. Un procureur au bailliage de Pontoise, Louis-Denis-Côme Gueriteau, qui survécut à la Révolution, les avait rassemblés, et ils étaient passés aux mains d'un de ses héritiers, mais depuis 1857, leur trace était perdue. Le flair d'un très distingué collectionneur parisien, M. Maxime Duchemin, lui a fait acquérir, chez un bouquiniste, ce lot pour une somme modeste et sans aucun rapport avec leur valeur. Il a eu l'amabilité, sur les indications obligeantes du libraire de l'École des Chartes, M. Picard, de me les communiquer, et je m'empresse de signaler l'intérêt de cette découverte à la Commission.

On trouve d'abord dans cette collection le manuscrit original de l'histoire de l'abbaye de St-Martin-de-Pontoise par Dom Racine, religieux de Saint-Denis, auteur d'autres travaux sur le monastère royal dont il fut l'hôte. Il y a quelques mois, dans une communication au Congrès des

Sociétés savantes, à Alger, nous relevions l'importance d'un de ces ouvrages, « *le Nécrologe de l'Abbaye de Saint-Denis* » que M. Auguste Molinier trop confiant, à coup sûr, dans la relation d'un collaborateur superficiel, a présenté dans ses « *Obituaires de la province de Sens* » comme une compilation fastidieuse et inutile dont il n'y a rien à tirer pour l'histoire, jugement d'autant plus à réformer que de la simple inspection de la table alphabétique des obits, résulte la certitude de Dom Racine eut entre les mains le premier nécrologe de la basilique, d'où n'avaient pas encore été effacés les obits des rois mérovingiens de Paris; il permet donc de fixer le point de départ exact de chaque règne, ce qu'aucune autre source ne permettait de faire en dehors des approximations obtenues par la comparaison des textes diplomatiques. La correspondance rigoureuse de ces approximations, avec les dates nécrologiques relevées par Dom Racine, fournit la garantie la plus absolue de sa bonne foi et de son exactitude, et assure le caractère de la certitude à ses indications.

Par une coïncidence curieuse, quelques semaines après cet hommage public rendu à l'œuvre méconnue, nous en retrouvions une autre du même écrivain. C'est le manuscrit original de « *l'Histoire de l'Abbaye de St-Martin-de-Pontoise* ». Celui conservé sous le n° 3368 à la Bibliothèque Mazarine est une seconde édition, mise au net par l'auteur. Cette dernière est d'autant plus précieuse, que le texte original, relié aussi en veau, est incomplet d'un cahier de 12 pages, et couvert de ratures, mutilations certainement imputables au dernier prieur de St-Martin,

Dom Caron, de qui Gueriteau le tenait. Le contrôle auquel nous nous sommes livrés établit que les suppressions de texte portent sur des vivacités de style ou sur les passages où Dom Racine attaque avec vigueur un prédécesseur de Dom Caron, Dom Martin Sallais, protégé des Dames de Noailles et, par leur canal, du prince de Conti. Dom Racine brosse un portrait brutal de ce personnage, dont le dernier trait le compare en propres termes *au Tartufe de Molière*. On conçoit que Dom Caron ait essayé d'és-tomper ces tonalités suraiguës. Que faut-il penser de ce prieur qui, après avoir prodigieusement endetté son monastère par la construction d'un réfectoire orné de quatorze tables où s'asseyaient sept religieux, fut déposé solennellement, puis réintégré dans sa charge de par la volonté du prince qui, habitant le château de St-Martin, tenait à avoir à la tête de l'abbaye, sa voisine immédiate, une créature à lui? On pourra se faire une idée des relations de Dom Sallais et du prince par deux lettres inédites de celui-ci, que nous avons retrouvées aux Archives de Seine-et-Oise et où le prince n'appelle pas le moine autrement que « grand coquin ».

Voici le texte de ces deux lettres dont nous conservons l'orthographe fantaisiste.

Je suis inquiete de votre santes puis que je ne vous et point vue o jour de lan set for male a vous de nestre pas venus me voir et votre gou pour la solitude ne doit pas vous empecher de voir de tempes en temps ceux qui vous eme.

Jesper que ses reproche isi vous ameneront ses jour si je seres charmes de vous voire et jespere que come votre absance a estes longe nous jouirons de vous un peu lontanps.

Adieu je vous atan dans le comansemens de set semeine je

vous prie destre persuades de lamities et de lestime que jai pour vous.

LOUIS DE BOURBON.

A Monsieur,

Monsieur Sallaie,  
procureur de labbaye de Pontoise

a Pontoise.

(Scellé en cire noire d'un cachet au bâton péri en bande.)

Salut o gran coquin je suis bien faches de ne vous avoir pas fet reponse plus tot mes je estes toujours en lere. et nai pas eu un momant a moi il ni a pas lontemps que M. Linote est revenue et lon ne lui a pas encore parler insi nos afere ne sont point trop avanses nous navons pas encore besoin de votre presanse et nous avertiron le plus emable de tous les benedictins quant on aura besoin de son élocanse pour proposer notre projet.

Adieu gran coquin je vous eme de tout mon cœur et vous souet une bone santes et un pron retour isi car je seres fortese de vous voire.

LOUIS DE BOURBON.

A Monsieur,

Monsieur Don Martin  
Salais procureure de labbaye  
de St-Martin de Pontoise,

Pontoise.

(Arch. Dép. Fonds St-Martin, cart. 56.)

Parmi les détails importants que renferme le manuscrit dont nous nous occupons, nous relèverons celui-ci, qui a trait au prieurat triennal de Dom Ignace de Lannoy, à St-Martin-de-Pontoise (1727-1730) :

« Pendant ce tems, le duc de BOUILLON fit plusieurs  
« présens au monastère de St-Martin en considération de  
« l'amitié qu'il avait pour son procureur (Dom SALLAIS).  
« Il lui donna d'abord sept tableaux originaux, représen-

« tant *LES SEPT SACREMENTS*, dont on admira le  
« coloris et l'architecture.. Le nom de l'auteur est marqué  
« sur plusieurs de cette sorte : *ABR. GODIIN* (1)  
« *ANTVERP. SAC. CÆS ET CATH. MAJES-*  
« *TATIS PICTOR A CAMERA*. Ces tableaux  
« sont de 1724 et 1725.

« Le tableau original, fort estimé, de *Saint SEBAS-*  
« *TIEN*, suivit de près le présent du prince. Il y joignit  
« son portrait en grand, peint par Rigault, et on en décora  
« la salle des Hostes, en y ajoutant ce tableau du roy  
« Louis XIV, l'original de celui de l'abbé de Montagu,  
« celui du R. P. de Sainte Marthe et quelques autres  
« pièces. »

En marge de ce passage (p. 468 du manuscrit) le procureur Guériteau a écrit : « Tableaux des sept Sacrements et de  
« Saint Sébastien, donnés par M. le Duc de BOUILLON, et  
« transférés depuis à N.-Dame de Pontoise. »

Cette note est parfaitement exacte. Il subsiste encore à Notre Dame de Pontoise *le Saint Sébastien* et six toiles de la série des *Sept Sacrements*, mais hélas ! sauf une en assez bon état, ces œuvres d'art ont été horriblement dégradées par leur séjour dans cette église en contrebas de huit marches sur le sol, et autrefois fort malsaine ; cinq d'entre eux sont encore relégués dans la chapelle la plus

---

(1) Abraham Godijn, inscrit comme élève dans les matricules de la Ghilde de Saint-Luc (Confrérie des peintres) d'Anvers en 1679-1680, franc-maitre en 1711-1712, visita l'Italie, fut reçu membre de la Société des Romanistes en 1716, Consul de cette Société en 1723 avec le titre de *peintre du Cabinet de sa Majesté impériale et catholique*. Il orna de ses peintures le château de Troja, à Prague et fit de bons élèves. Parmi ceux-ci figure Marten Josef Geeraerts, né en 1707. Van den Branden, dans son histoire de l'école d'Anvers (*Geschiednis der Antwerpers Schilderskools*) dit qu'il était *probablement Anversois* et ajoute « qu'on ne connaît plus, hélas ! aucun de ses tableaux ». La mention élevée par Dom Racine, aujourd'hui disparue, constate l'origine de Godijn et l'annotation de Guériteau fait retrouver enfin plusieurs de ses œuvres.

humide de l'église. Il est vrai que leur état de conservation actuel n'engage pas précisément à les exhiber ailleurs.

\*\*\*

Un autre manuscrit, tout en étant calligraphié par Guériteau, n'est pas non plus une de ses œuvres. Mais c'est un document du plus haut intérêt, étant donné la perte des recueils originaux dont il constitue, non pas malheureusement une copie, mais un extrait important. Il s'agit des deux registres matricules de la Confrérie aux Clercs seuls subsistant au XVIII<sup>e</sup> siècle. En tête de sa transcription partielle, le procureur au baillage de Pontoise mit l'*Avertissement* que voici :

« Pendant tout le cours de Ma Vie, j'ai constamment  
« aimé la ville de Pontoise, où Ma Famille a un stage fort  
« ancien. J'ai été payé d'Ingratitude. Mes concitoyens  
« n'ont pas rendu justice à Mes Travaux pénibles, ni à  
« Mes intéressantes Recherches. Dans notre Très malheu-  
« reux siècle, on ne vit que pour soi, on rapporte Tout  
« exclusivement à soi. L'Egoïsme est la Vertu du jour, et on  
« ose même Ridiculiser jusqu'aux Goûts les plus Reli-  
« gieux et les plus innocents. Malheur à Ceux qui ont une  
« pareille façon de penser. Sans leur demander leur  
« Pytoiable indulgence, je me Ri d'Eux, et je les Con-  
« damne au Mépris et à l'immoralité qu'ils Méritent Et  
« dont ils Font la plus absurde profession.

« J'ai Toujours Eû pour principe de fouiller dans la  
« Nuit des Temps, de chercher à m'instruire afin de com-  
« muniquer Mes Lumières à ceux qui doivent Me Succé-  
« der : j'ai crû devoir retirer de la poussière du Tom-

« beau d'illustres morts déjà oubliés, Rappeler Leurs  
« Vertus et Leurs Merites, Bien convaincu que Tout ce  
« qui est, doit Cesser d'Exister.

« *Debemur morti nos nostraque.*

« Cette vérité Est Trop Constante pour être Revoquée  
« en doute Et surtout à près de soixante six ans, avec  
« une santé déperissante, et qui m'annonce ma prochaine  
« descente au Tombeau. La posterité Eclairée me sçaura  
« Gré du Relevé que j'ai fait des Registres matriculaires  
« de la Confrairie aux Clercs. Je le Repete, comme je l'ai  
« déjà observé dans mes *Recherches sur Pontoise* il est  
« Très malheureux pour nous que le premier Registre ait  
« disparu. Il commençait en 1068, Le second ne com-  
« mence qu'en 1340, ainsi nous sommes privés pour  
« jamais de ce qui Etait Inscrit sur le premier, c'Est une  
« lacune horrible et irréparable.

« J'ai eu peur que la même chose n'arrive aux deux  
« Registres qui nous Restent. Quoique déposés a la Biblio-  
« thèque du collège, ils peuvent disparaître, ou par Incen-  
« die, ou par d'autres causes, Imprevues. Voicy ce qui  
« m'a fortement déterminé a en faire un Relevé assez  
« ample, m'Etant attaché aux familles les plus connues et  
« les plus anciennes. »

Gueriteau faisait cette copie en 1809. Il n'avait que trop  
raison de prévoir la disparition des registres soi-disant  
*conservés* à la bibliothèque du collège. Mais s'il était en  
droit de regretter la perte des plus anciens matricules de  
la Confrérie, c'est bien à tort qu'il en faisait remonter  
l'origine à 1068, la Confrérie n'ayant été érigée qu'en  
1284. Ses plaintes contre la malveillance de ses conci-



toyens partent d'une âme aigrie par des insuccès dramatiques. N'eut-il pas l'idée de faire représenter, le 20 ventose an VIII, dans sa ville natale, une « Comédie en quatre actes » intitulée : *LE SIEGE DE PONTOISE, OU L'ARRIVÉE DE CHARLES VII A L'ABBAYE DE MAUBUISSON EN 1441* ? Cette pièce eut un succès de fou rire ; l'auteur y donnait asile aux fables les plus ridicules et y accumulait les anachronismes. Il y avait surtout un rôle de *jésuite* que ce terrible Ignace de Loyola avait réussi à dépêcher à Pontoise un demi siècle avant sa naissance — quelle leçon pour Eugène Sue ! — et ce rôle n'avait pas trouvé grâce devant les Aristarques pontoisiens. Gueriteau fit imprimer<sup>1</sup> le livret de sa « Comédie » précédé d'un triolet sur l'*INJUSTICE DES CONTEMPORAINS* ; le prix était : 1 décime (deux sous) et les exemplaires lui restèrent pour solde ! On conçoit que l'âme en deuil, il ait maudit son ingrate patrie. Mais son *Avertissement* nous révèle l'existence d'un travail resté inédit, ses *Recherches sur Pontoise*. Le manuscrit n'en était pas conservé par M. Gouriet, chevalier de la Légion d'Honneur, mari de la seconde fille de L. D. C. Gueriteau, héritier de la collection d'autographes qui nous occupe<sup>1</sup>.

Inédit — l'est-il réellement ? — N'a-t-il pas été, dans une certaine mesure, utilisé par l'abbé Trou, auteur d'un

---

(1) Voir la *Bibliographie pontoisienne* de Léon Thomas, n° 946 et 946 bis.  
(1) De son mariage, contracté le 25 septembre 1777, avec Magdeleine-Victoire Guillot, le procureur Gueriteau eut deux filles : *Etiennette-Sophie-Adélaïde*, dite *Stéphanie*, née le 16 juin 1780, mariée le 19 août 1807 à M. d'Avon de Collongues ; *Marie-Éléonore-Denise*, née le 31 juillet 1790, mariée le 31 janvier 1816 à Philippe-Pierre Gouriet, chevalier de la Légion d'Honneur du 5 juillet 1815.

livre intitulé précisément : *RECHERCHES HISTORIQUES SUR PONTOISE* ? C'est un problème dont la solution ne serait possible que si une nouvelle et heureuse découverte faisait revivre cette part de l'œuvre historique de Gueriteau. Du moins, nous l'allons voir, elle n'a pas péri tout entière. Sachons lui gré, tout d'abord, de sa copie des matricules, tout en regrettant — car certains contrôles nous permettent de les constater — les omissions très regrettables qu'il fit. Ses transcriptions portent sur plus de 2.000 noms, mais il en a négligé environ le double, et non des moins utiles à relever. La cause en fut à son ignorance de nombreux détails de l'histoire locale, à son insuffisance en paléographie, à sa médiocrité comme latiniste — trois infériorités que trahit naïvement sa copie. — Une négligence, encore plus grave, fut d'inscrire seulement de temps en temps les dates des exercices pendant lesquels se firent les inscriptions de confraternité qu'il relève. Il se fiait, apparemment, à ce que ces exercices se succédaient d'année en année, et chaque fois il les séparait par un tiret. Mais pendant les guerres, ou pour d'autres motifs, il y eut des exercices sans inscription et les flottements seraient de cinq à six, sept ou huit ans, si nous n'avions, par bonheur, retrouvé dans les notes de famille de Gueriteau lui-même les recherches qu'il fit vers 1780, dans ces mêmes registres, pour y retrouver la trace de ses ancêtres. Il y a là des précisions qui, jointes à celles fournies par les *excerpta* datés de Dom Claude Estiennot, dans ses *Antiquitates Velocassium*, nous ont permis de rétablir, presque sans hésitation, la chronologie laissée incertaine dans la copie.

Les mentions de ces matricules sont d'un grand intérêt; elles permettent, d'abord, de restituer, à peu près intégralement, la chronologie des grands vicaires de Pontoise depuis 1340. A cet égard, Gueriteau a été beaucoup plus soigneux que Dom Estiennot et n'a rien laissé perdre. Sa copie sert aussi de contrôle aux chronologies des curés de Pontoise et des doyens de Saint-Mellon, tirées par le chanoine Charles-François Cossart de ces mêmes registres et d'autres sources perdues. Mais où elle est particulièrement intéressante, c'est en ce qui touche les capitaines de Pontoise. Elle en fait connaître plusieurs qui nous étaient restés inconnus.

La liste dressée par nous, dans un des précédents Bulletins de la Commission, devra s'enrichir des noms de :

*Messire ETIENNE de SAINT-MARTIN* (1352).

*NOBILIS VIR ALMAURICUS de PLUMANGART*, scutifer (1477).

*NOBLE HOMME PIERRE de COURCES* (sic) scutifer, capitaneus hujus villæ, et *Ambrosia*, ejus uxor (1481).

Le registre mentionne, en 1434, Richard de Malbury (Richard Merbury), capitaine anglais de Pontoise; un grand nombre d'officiers anglais se firent inscrire dans la Confrérie pendant l'occupation de la ville.

En 1514 est immatriculé « honorable et discrète personne M. Jean de Saily, in jure civili licenciatus, et locumtenens baillivi Silvanectensis in Pontisara ». Gueriteau n'a pas manqué de relever l'inscription placée au-

dessous de ce nom « par une main étrangère, mais ancienne. »

*Lequel SAILLY fust cause de faire venir les fontaines de Buzani à Pontoise.*

Jean de Sailly est donc un bienfaiteur pontoisien, au même titre que saint Louis, qui dériva la Viosne pour la rapprocher du château et créa la ville commerçante. Le lieutenant du Bailli, en 1514, la dota d'une eau potable et délicieuse venant de la source voisine de Busagny qui l'alimente encore de nos jours.

• Nous avons hâte de passer aux manuscrits de Gueriteau qui doivent être regardés comme son œuvre propre. Ce sont les vies de Robert Gueriteau, d'André Duval, de Jean Coqueret, trois éminents docteurs de Sorbonne, nés à Pontoise et florissant au xvii<sup>e</sup> siècle. Ces vies présentent un intérêt fort grand ; les deux dernières comblent une lacune souvent déplorée ; quant à la première, si elle se superpose à deux biographies imprimées, elle s'en distingue par une série d'observations critiques et d'additions qui en font tout autre chose qu'une inutile refonte. La Société historique du Vexin les publiera certainement : elles en sont dignes. Si Gueriteau eut des points faibles dans son instruction historique, il était patient, laborieux, aimait à se documenter et ne laissait perdre aucune miette de l'histoire. Il méritè qu'à sa devise pessimiste : *Debemur morti nos nostraque*, on oppose, en sa faveur, la consolante et fière parole du poète : *Non omnis moriar*.

---